



Expropriation d'un bien source de revenus

Par **henri**, le **09/06/2009** à **15:19**

Bonjour,

est-il possible d'éviter une expropriation, si le bien objet de l'expropriation est source de revenus?

En l'espèce, il s'agit d'une carrière dans l'enceinte d'une clinique vétérinaire ou des chevaux sont rééduqués ou mis au repos après une opération.

La mairie veut exproprier le vétérinaire de sa carrière pour y construire un espace vert.

Merci d'avance pour la ou les réponses éventuelles et d'avoir pris du temps pour étudier ma demande.